

Appel à Recycler Canada, Inc.

**Frais de gestion
environnementale**

**Guide de classification des
produits**

Publié : novembre 2016

Révisé : Version 2 – publié: Septembre 2017

appel à recycler^{MD}

Sonne la charge pour le recyclage.^{MC}

Frais de gestion environnementale (écofrais) Guide de clarification des produits: Ce que vous devez savoir

Qu'est-ce que le guide de clarification des produits? Son utilité?

Ce guide est conçu pour aider les membres à identifier les produits admissibles aux programmes de gestion responsable d'Appel à Recycler Canada en Colombie-Britannique (BC), au Manitoba (MB) et au Québec (QC).

Quand les écofrais sont-ils entrés en vigueur?

Les frais de gestion environnementale (écofrais) ont été introduit de manière suivante :

- **Août 2015** : Écofrais appliqués au Québec pour les piles primaires et rechargeables vendus séparément et outils de construction/rénovation/jardin vendus avec piles.
- **1er février 2017** : Écofrais appliquées sur les piles primaires en Colombie-Britannique Manitoba & ; Barème actualisé au Québec.
- **1er janvier 2018** : Écofrais à appliquer sur les piles vendues avec ou dans les petits appareils d'éclairage (lampes de poche et projecteurs), jouets électroniques et détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone au Québec et au Manitoba.

Quelles sont les différences entre les versions?

- Le Guide de clarification du produit de novembre 2016 a été la première version publiée. Le guide a fourni des directives sur les frais de gestion applicables pour les piles primaires en Colombie-Britannique et au Manitoba et a fourni un barème actualisé pour le Québec.
- Le Guide de clarification des produits de septembre 2017 est la deuxième version (2) et comprend un barème actualisé des écofrais applicables sur les piles vendues avec ou dans les petits appareils d'éclairage (lampes de poche et projecteurs) (page 12), jouets électroniques (page 11) et détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (page 12) au Québec et au Manitoba.

Qui dois-je contacter pour toutes questions ou commentaires?

Pour toutes questions ou commentaires concernant le guide de clarification des produits, ou les écofrais reliés à un produit en particulier, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

guideproduitscanada@appelarecycler.ca

GUIDE DE CLARIFICATION DES PRODUITS

Objet du guide

Le présent guide est conçu pour aider les membres à identifier les produits admissibles aux programmes de gestion responsable d'Appel à Recycler Canada, au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique.

Ce guide prend en charge les frais de gestion environnementale (écofrais) de la manière suivante :

- Août 2015 : Écofrais appliqués au Québec pour les piles primaires et rechargeables vendus séparément et outils de construction/rénovation/jardin vendus avec piles.
- **1er février 2017** : Écofrais appliquées sur les piles primaires en Colombie-Britannique Manitoba & ; Barème actualisé au Québec.
- **1er janvier 2018** : Écofrais à appliquer sur les piles vendues avec ou dans les petits appareils d'éclairage (lampes de poche et projecteurs) (page 12), jouets électroniques (page 11) et détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone (page 12) au Québec et au Manitoba.

NOTES:

1. Les membres doivent évaluer les produits par rapport aux clarifications de chaque produit ou sous-catégorie de produits qui doivent répondre aux règles de recyclage, afin de déterminer l'applicabilité et le montant approprié des écofrais. Ils peuvent, à cet égard, consulter le personnel responsable du programme afin qu'il les aide, au besoin, à clarifier la gamme des produits visés.
2. La liste des définitions et clarifications des produits peut être périodiquement révisée par les responsables du Programme.
3. Les produits doivent être vendus avec des piles ou batteries et/ ou, par fabrication, des piles ou batteries de rechanges.
4. Une pile ou une batterie installée par un professionnel, ou qui ne peut être retirée ou désinstallée facilement et en toute sécurité par le consommateur en utilisant des outils courants comme un tournevis, est exemptée des écofrais. Cette mesure touche notamment celles qui sont intégrées dans des appareils portant l'avertissement de ne pas retirer les piles ou les batteries et dans les compartiments pour lesquels il faut des outils spéciaux pour les en extraire.
5. Les écofrais applicables aux piles et batteries mis en marché avec ou dans les produits sont calculés par produit* (ou unité de produit), voir le barème des écofrais pour de plus amples informations), indépendamment de la composition chimique (primaire ou rechargeable) et indépendamment du nombre de piles ou batteries incluses.
 - Exemple 1 – Sur un (1) UGS contenant un ensemble de 2 lampes de poche avec 6 piles AA s'applique un écofrais de 0.20\$ (2 x 0.10\$)
 - Exemple 2 – Sur un (1) UGS contenant 3 détecteurs de fumée, 4 piles AA et 1.9V, s'applique un écofrais de 0.30\$ (3 X 0.10\$)

*Un maximum de 2 écofrais pour les outils de jardinage/construction/rénovation.

PILES ET BATTERIES PRIMAIRES

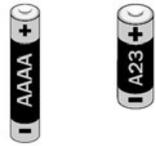
Vendues séparément ou comme piles et batteries de

À USAGE UNIQUE	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
AA 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 14 mm de diamètre.	0,05 \$	0,05 \$	0,06 \$
AAA 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 45 mm de longueur et 11 mm de diamètre.	0,05 \$	0,05 \$	0,06 \$
C 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 26,2 mm de diamètre.	0,15 \$	0,15 \$	0,20 \$
D 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, primaire ou rechargeable, mesurant environ 62 mm de longueur et 33 mm de diamètre.	0,25 \$	0,25 \$	0,30 \$
9V 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme rectangulaire, mesurant environ 49 mm de hauteur, 27 mm de largeur et 18 mm de profondeur.	0,10 \$	0,10 \$	0,15 \$
BOUTON 	Définition du produit : ➤ Pile bouton ou en forme de pièce de monnaie, vendue dans divers diamètres et épaisseurs, mais qui a généralement un diamètre supérieur à sa hauteur et est ronde.	0,04 \$	0,04 \$	0,06 \$

PILES ET BATTERIES PRIMAIRES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de

Les formats petites, moyennes et grosses, englobent toutes les piles et batteries vendues séparément ou en remplaceant, autres que les piles standards (piles bouton, AA, AAA, C, D ou 9V)

À USAGE UNIQUE	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
PETITES 	Définition du produit : ➤ Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage et <i>pesant moins de 200 g.</i> Produits classés dans la catégorie <i>petites</i> piles et batteries primaires : 1,5 V ➤ AAAA, E90, LR1, LR-1, LR44, LR8D425, MN2500, MX2500, MN9100, N, 25A, 910A 3V ➤ CR1/3N, CR17345, CR17355, CR2, CRV3, DLCCR3, DL2CR2, DL123, EL2CR2, EL2CRV3, EL123, 123 6V ➤ A544, BR-P2, CR17-33, CR-P2, CRP2, DL223, DL245, EL223, EL2CR5, J, L544, PX28A, PX28L, V4034PX ➤ 223, 245, 28A, 28L, 2CR11108, 2CR5, 3V CRV3, 476A, 476AF, 4L61, 4LR44, 4LR61, 5024LC, 539, 7K67, 12 V ➤ A23, A27, A27BP, G27A, L828, 8LR932, MN21, MN21/23, MN27, V23GA, 23AE, 23AF, 8LR732 ➤ Batteries de remplacement pour caméra	0,10 \$	0,10 \$	0,10 \$

À USAGE UNIQUE	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>MOYENNES</p> 	<p>Définition du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage et <u>pesant plus de 200 g, mais moins de 500 g.</u> <p>Produits classés dans la catégorie piles et batteries primaires moyennes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ DD au lithium ➤ IEC: 6F22-9 ZnMnO₂ (357 g), 2356N, 9 volts ➤ IEC: 6F100 ZnMnO₂ (245 g), 276, 9 volts ➤ IEC: 30F40 ZnMnO₂ (231 g), 455, 45 volts ➤ IEC: 45F30 ZnMnO₂ (227 g), 457, 67.5 volts ➤ Alarme, système de sécurité, batteries de remplacement pour GPS 	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$
<p>GROSSES</p> 	<p>Définition du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de composition chimique primaire (alcaline ou lithium), de tout voltage et <u>pesant plus de 500 g, mais moins de 5 kg.</u> <p>Produits classés dans la catégorie Grosses piles et batteries primaires.:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 V lanterne - 4LR25X, 4LR25-2, 4LR25Y ➤ 8 V lanterne – 8R25 	1,25 \$	1,25 \$	1,25 \$

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

RECHARGEABLES	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
AA 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 14 mm de diamètre.	0,10 \$	S/O	S/O
AAA 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 45 mm de longueur et 11 mm de diamètre.	0,10 \$	S/O	S/O
C 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, mesurant environ 50 mm de longueur et 26,2 mm de diamètre.	0,25 \$	S/O	S/O
D 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme cylindrique, primaire ou rechargeable, mesurant environ 62 mm de longueur et 33 mm de diamètre.	0,40 \$	S/O	S/O
9V 	Définition du produit : ➤ Pile sèche standard de forme rectangulaire, mesurant environ 49 mm de hauteur, 27 mm de largeur et 18 mm de profondeur.	0,20 \$	S/O	S/O

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

Vendues séparément ou comme piles et batteries de remplacement

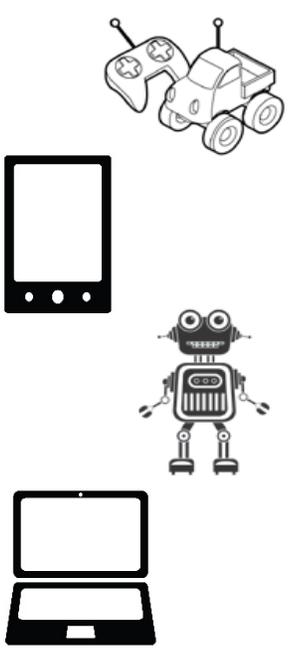
Les formats petites, moyennes et grosses, englobent toutes les piles et batteries vendues séparément ou en remplacement, autres que les piles standards (piles bouton, AA, AAA, C, D ou 9V)

RECHARGEABLES	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
PETITES 	<p>Définition du produit :</p> <p>Piles et batteries de composition chimique rechargeable tel qu'hydrure métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd) et lithium ion (Li-ion), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus, et qui <u>pèsent moins de 200 g.</u></p> <p>Produits classés dans la catégorie des petites piles rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles de rechange pour téléphones cellulaires ➤ Piles de rechange pour téléphones sans fil ➤ Piles pour commandes de jeux vidéo ➤ Piles de rechange pour talkie walkie ➤ Piles de rechange pour appareils photo numériques/DSLR ➤ Piles de rechange pour consoles de jeu portables ➤ Piles de rechange pour caméras vidéo/caméscope ➤ Piles de rechange pour caméras Action ➤ Piles et batteries de rechange pour commandes de vol à distance (y compris pour les drones) 	0,20 \$	S/O	S/O

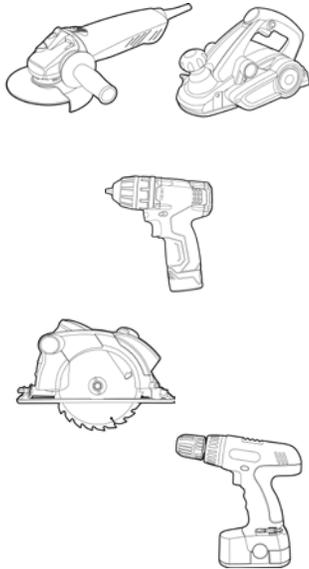
RECHARGEABLES	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>MOYENNES</p> 	<p>Définition du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de composition chimique rechargeable tel qu'hydrure métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd) et lithium ion (Li-ion), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus, et qui pèsent généralement <u>plus de 200 g et moins de 500 g.</u> <p>Produits classés dans la catégorie des piles moyennes rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de recharge pour ordinateurs portables ➤ Piles et batteries de recharge pour aspirateurs robots ➤ Piles et batteries de recharge pour aspirateurs de table sans fil ➤ Piles et batteries de recharge pour véhicules télécommandés (sur terre et sur eau) 	1,00 \$	S/O	S/O
<p>GROSSES</p> 	<p>Catégorie de produits :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Piles et batteries de composition chimique rechargeable tel qu'hydrure métallique de nickel (Ni-MH), nickel cadmium (Ni-Cd) et lithium ion (Li-ion), de tout voltage, qui ne correspondent pas aux catégories de piles et de batteries standard décrites ci-dessus, et qui pèsent <u>plus de 500 g, mais moins de 5 kg.</u> <p>Produits classés dans la catégorie des grosses piles rechargeables :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils de sablage/polissage ➤ Appareils de gonflage/pompes à air ➤ Testeurs/chargeurs de batteries (d'automobiles seulement) ➤ Perceuses/tournevis ➤ Scies (à piles ou à batteries seulement) ➤ Pistolets pulvérisateurs ➤ Tronçonneuses ➤ Cisailles/taille-haies de jardinier ➤ Pulvérisateurs/nébulisateurs anti-insectes ➤ Souffleuses/aspirateurs de débris de pelouse ➤ Coupe-bordures 	2,50 \$	S/O	S/O

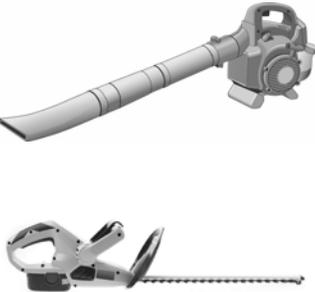
<p>SOURCES D'ALIMENTATION PORTATIVES</p> 	<p>Définition de la catégorie:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Unité d'alimentation autonome, généralement transportable, qui stocke et fournit de l'électricité à des appareils électroniques extérieurs. L'unité portable peut être conçue pour être utilisée par un appareil particulier, comme un bloc d'alimentation intégré dans un boîtier de téléphone, ou connectée par cordon à divers appareils. Cette unité portable doit pouvoir être rechargée par le consommateur; des sources d'alimentation à usage unique sont incluses sous les piles ou batteries primaires autonomes. La pile ou la batterie n'a pas à être retirée du bloc d'alimentation pour être recyclée. Le but principal du produit doit être de fournir de l'électricité à un autre appareil. <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Batteries externes ➤ Blocs de recharge portables ➤ Étuis pour téléphones cellulaires avec chargeurs intégrés ➤ Blocs de recharge pour porte-clés ➤ Blocs d'alimentation en cadeaux promotionnels 	<p>1.00 \$</p>	<p>S/O</p>	<p>S/O</p>
--	--	----------------	------------	------------

PILES ET BATTERIES VENDUES AVEC OU DANS LES PRODUITS Indépendamment de la chimie et du nombre de piles ou batteries

PRODUITS	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>JOUETS ÉLECTRONIQUES</p> 	<p>Définition de la catégorie (veuillez-vous référer à l'arbre décisionnel pour plus de détails) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On entend par jouet électronique un jouet commercialisé qui fonctionne et qui est vendu avec des piles ou batteries de recharge. <p>Liste des sous-catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Véhicules télécommandés /commandés par application ➤ Ordinateur ou tablette pour enfants ➤ Jeux de société ou de table électroniques ➤ Animaux en plastique électroniques ➤ Appareils-photos électroniques pour enfants ➤ Robots jouets électroniques ➤ Véhicules jouets électroniques <p>non-assujettis aux écofrais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Textiles en peluche avec électroniques ➤ Micro-jouets (jouet électronique pesant moins de 50 gr) ➤ Petits porteurs à batterie (batterie de moins de 12V) ➤ Grands porteurs à batterie (batterie de 12 V et plus) <p>Note : Les piles et les batteries dans les télécommandes vendues avec le jouet ne sont pas assujetties.</p>	0.10\$	0.10\$	S/O

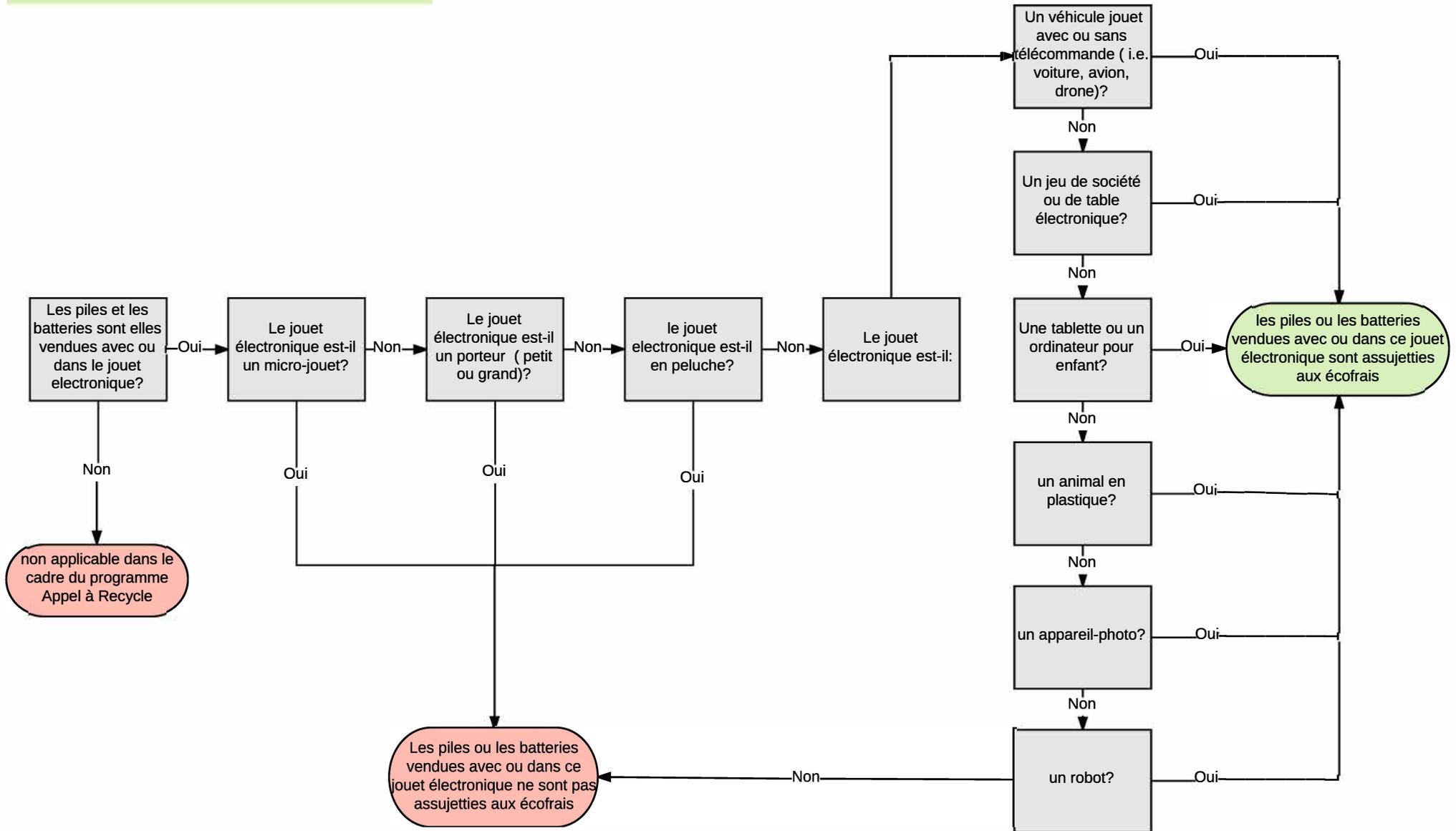
PRODUITS	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>PETITS APPAREILS D'ÉCLAIRAGE</p> 	<p>Définition de la catégorie:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appareils d'éclairage à piles ou batteries, électriques ou électroniques, autonomes ou portables*, ayant pour principal objectif d'éclairer. <p>*qui se transporte facilement</p> <p>Liste des sous-catégories:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lampes de poche et projecteurs (tactiques, lanternes, porte-clés, lampes frontales, lampe serpent) <p>Non-assujettis aux écofrais :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lampes en forme de rondelle ou de disque ➤ Éclairages fonctionnels/de placards ➤ Phares de vélo ➤ Lampes décoratives 	0.10\$	0.10\$	S/O
<p>DÉTECTEURS DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE</p> 	<p>Définition de la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les détecteurs de fumée, généralement en forme de disque fait de matière plastique, servent à détecter la fumée et à déclencher une alarme. Les détecteurs de monoxyde de carbone (CO), qui déclenchent également une alarme, sont habituellement en forme de disque ou de carré de plastique. <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Détecteurs de fumée (à ionisation, photoélectriques ou à combinaison ionisation/cellule photoélectrique) ➤ Avertisseurs de monoxyde de carbone ➤ Combinaison détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone 	0.10\$	0.10\$	S/O

PRODUITS	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>OUTILS DE CONSTRUCTION/RÉNOVATION</p> 	<p>Définition de la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils de construction et de rénovation électriques ou électroniques sans fil, vendus avec une ou plusieurs piles ou batteries. Les produits compris dans cette catégorie, mais sans s'y limiter, sont ceux utilisés pour courber, découper, percer, plier, broyer, fraiser, polir, perforer, sabler, scier, cisailer, souder, tourner, fondre, ou traiter autrement le bois, le métal ou d'autres matériaux. Les produits comprennent également ceux qui servent à mesurer et à clouer, à riveter, à visser ou à retirer clous, rivets ou vis. Les outils qui répondent aux définitions ci-dessus font partie du programme, qu'ils soient commercialisés ou non à des fins domestiques, industrielles ou commerciales. <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Outils de sablage/polissage ➤ Appareils de gonflage/pompes à air ➤ Testeurs/chargeurs de batteries (d'automobiles seulement) ➤ Perceuses/tournevis ➤ Scies (à piles ou à batteries seulement) ➤ Pulvérisateurs <p>Rappel:</p> <p>Les écofrais applicables aux produits mis en marché avec des piles ou batteries comme composants sont calculés par produit* (ou unité de produit), voir le barème des écofrais pour de plus amples informations), indépendamment de la composition chimique (primaire ou rechargeable) et indépendamment du nombre de piles ou batteries incluses.</p> <p>*Un maximum de 2 écofrais pour les outils de jardinage/construction/rénovation.</p>	2,50 \$	S/O	S/O

PRODUITS	DESCRIPTION	Écofrais par province		
		QC	MB	C.-B.
<p>OUTILS DE JARDINAGE</p> 	<p>Définition de la catégorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Matériel de jardinage électronique à piles ou à batteries portable ou mobile et équipement motorisé pour l'extérieur vendus avec une ou plusieurs piles ou batteries. Les produits compris dans cette catégorie, mais sans s'y limiter, sont ceux utilisés pour tondre, tailler, couper, bêcher, émonder, carreler, souffler, aspirer, percer, vaporiser. <p>Liste des sous-catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tronçonneuses ➤ Cisailles / taille-haies de jardinier ➤ Pulvérisateurs / nébulisateurs anti-insectes ➤ Souffleuses / aspirateurs de débris de pelouse ➤ Coupe-bordures <p>Rappel: Les écofrais applicables sur les produits vendus avec des piles ou batteries (voir le barème des écofrais pour de plus amples informations) sont par produit*, indépendamment de la composition chimique (primaire ou rechargeable) et indépendamment du nombre de piles ou batteries incluses.</p> <p>*Un maximum de 2 écofrais pour les outils de jardinage/construction/rénovation.</p>	2,50 \$	S/O	S/O

Veuillez vous référer à l'utilisation principale du produit lors de l'évaluation

Arbre décisionnel pour la catégorie jouets électroniques



RESSOURCES ADDITIONNELLES

Questions

- Pour toutes questions ou commentaires concernant le guide de clarification des produits, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : guideproduitscanada@appelarecycler.ca
- Pour des renseignements ou des outils additionnels, veuillez contacter Appel à Recycler au 1-888-224-9764 ou visitez notre site internet au :
www.appelarecycler.ca/producteurs-responsables/ ou
www.appelarecycler.ca/membres/.

Matériel de support

- Téléchargement du matériel pour les points de vente, incluant une vue d'ensemble des écofrais pour les détaillants et une fiche pour les consommateurs, se trouve au :
<https://www.appelarecycler.ca/centre-appui-membres/>

Le guide de clarification des produits a été développé et distribué par:

Siège social:

Call2Recycle Canada, Inc.
5140 Yonge St.
Suite 1570
Toronto, Ontario M2N 6L7

Bureau régional Ouest du Canada:

2590 Granville Street
Suite 201
Vancouver, BC V6H 3H1

Bureau régional Est du Canada:

9160 boulevard Leduc
Suite 410
Brossard, Québec J4Y 0E3